

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°619 – 27 février 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Zoom sur l'indice de perception de la corruption 2025 publié par Transparency international

Le chiffre à retenir

36/100

Le score moyen de l'indice de perception de la corruption en Afrique de l'Ouest

En 2025, [l'Indice de perception de la corruption \(IPC\)](#) de Transparency international classe 182 pays et territoires selon les niveaux de corruption dans le secteur public perçus des experts et des chefs d'entreprise. L'indice utilise une échelle allant de 0 (corruption très élevée) à 100 (absence de corruption).

En 2025, la moyenne mondiale de l'IPC chute à 42, une première depuis 2012

Cette année, pour la première fois depuis plus de 10 ans, la moyenne mondiale de l'IPC a chuté à 42/100 : 122 pays sur 182 obtiennent un score inférieur à 50 sur l'indice. En Afrique subsaharienne, la moyenne de l'IPC atteint 32/100 en 2025, en recul d'un point par rapport à 2024, ce qui en fait la région affichant le score le plus faible. La Somalie et le Soudan du sud (9/100) arrivent en queue du classement mondial, tandis que les Seychelles (68/100) obtiennent le score le plus élevé de la région et se situent au 24^e rang mondial. Dans son [rapport](#) publié le 10 février 2026, Transparency International relève que les pays d'Afrique subsaharienne sont marqués par une érosion structurelle des systèmes d'intégrité, liée au recul démocratique, à l'affaiblissement des institutions, à l'enracinement de réseaux de clientélisme et dans certains cas, aux conflits armés. Ces dynamiques rendent les reculs difficiles à inverser, la corruption s'inscrivant durablement dans les systèmes politiques et administratifs. Elles sont aggravées par la multiplication des défis sécuritaires ainsi que par l'insuffisance des ressources publiques et les faiblesses structurelles des systèmes judiciaires.

L'Afrique de l'Ouest a connu des évolutions contrastées

En Afrique de l'Ouest, la moyenne de l'IPC atteint 36/100 en 2025, comme en 2024, et se situe donc 4 points au-dessus de la moyenne régionale. Le Cap-Vert (62/100) occupe la première place du classement sous-régional et demeure le seul pays parmi ses voisins dont le score est supérieur à 50 tandis que la Guinée-Bissau (21/100) ferme le classement. Les scores des autres pays de la sous-région, qui demeurent bas, ont connu des évolutions irrégulières et contrastées. Cette année la Côte d'Ivoire recule de 2 points par rapport à 2024, en rupture avec les tendances des années précédentes (progression de 7 points sur cinq ans et de 9 points sur dix ans). Le Niger affiche la plus forte baisse



annuelle avec un recul de 3 points par rapport à 2024 alors que le **Sénégal**, le **Ghana**, la **Sierra Leone**, le **Libéria** et le **Mali** progressent chacun d'1 point sur un an. On relève le net recul du **Libéria**, dont le score a diminué de 9 points sur les dix dernières années.

Evolution du score de l'IPC des pays d'Afrique de l'Ouest

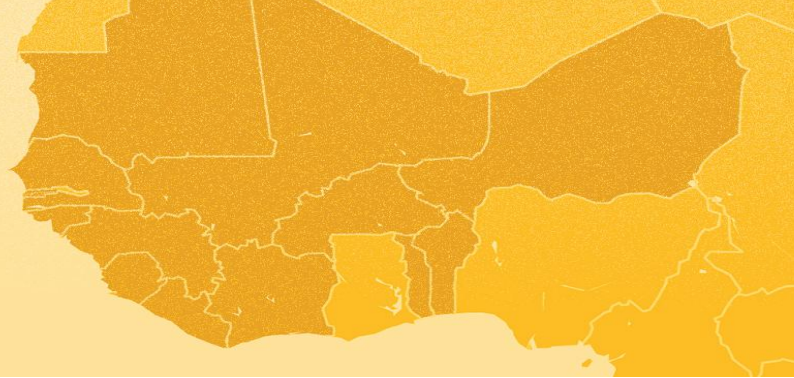
Pays	IPC 2025		Evolution du score		
	Rang	Score (/100)	1 an	5 ans	10 ans
Cap-Vert	35	62	0	+4	+3
Sénégal	65	46	+1	+3	+1
Bénin	70	45	0	+3	+9
Côte d'Ivoire	76	43	-2	+7	+9
Ghana	76	43	+1	0	0
Burkina Faso	84	40	-1	-2	-2
Gambie	99	37	-1	0	+11
Sierra Leone	109	34	+1	0	+4
Togo	120	32	0	+2	0
Niger	124	31	-3	0	-4
Mauritanie	130	30	0	+2	+3
Libéria	136	28	+1	-1	-9
Mali	136	28	+1	-1	-4
Guinée	142	26	-2	+1	-1
Nigéria	142	26	0	+2	-2
Guinée Bissau	161	21	0	0	+5
Afrique de l'Ouest	-	36	0	+1	+2
Afrique subsaharienne	-	32	-1	-1	+1
Monde	-	42	-1	-1	-1

Régional

Forum régional des affaires de l'UE – Afrique de l'ouest du 30 mars au 1er avril 2026

Du 30 mars au 1^{er} avril 2026, Abidjan accueillera le Forum régional d'affaires de l'Union européenne ([lien d'inscription](#)), fruit d'un partenariat entre la Délégation de l'Union européenne (UE) et le ministère ivoirien des Transports et des Affaires maritimes. Organisé sur la thématique des corridors stratégiques de l'Afrique de l'Ouest, cet événement vise à stimuler les investissements dans le secteur des transports, en cohérence avec la stratégie Global Gateway de l'UE et des six pays reliés par

les deux corridors Abidjan-Lagos et Abidjan-Ouagadougou. Avec l'objectif de réunir plus de 500 participants issus des secteurs privés et publics, cet événement offre dans son [programme](#) une plateforme pour des échanges B2B (entreprise à entreprise), B2G (entreprise à gouvernement) et G2G (gouvernement à gouvernement) qui porteront notamment sur la présentation d'un portefeuille de projets d'investissement prioritaires auprès du secteur privé, des institutions et partenaires financiers. Ce portefeuille (consultable via ce [lien](#) et pouvant également être alimenté par les participants via ce [lien](#)) pourra bénéficier d'une visibilité accrue auprès d'investisseurs potentiels et des entreprises.



3,7 Md EUR levés sur le marché des titres publics de l'UEMOA au 4^{ème} trimestre 2025

Selon le bulletin trimestriel de l'agence UMOA-Titres, les Etats de l'UEMOA [ont levé](#) 2395,3 Md FCFA (3,7 Md EUR) sur le Marché des titres publics par adjudication au cours du 4^e trimestre 2025, soit une baisse globale, toutes maturités confondues, de 2,7 % par rapport au montant mobilisé [l'an dernier](#) à la même période. La Côte d'Ivoire demeure le premier pays émetteur au cours du 4^e trimestre 2025, ayant mobilisé 35,4 % du montant total levé, suivie par le Sénégal (20,2 %) et le Niger (16 %). Environ 52,8 % des montants mobilisés avaient une maturité d'au plus un an, contre 62,2 % l'an dernier à la même période.

Bénin

Proparco octroie une garantie de 20 M EUR à NSIA banque pour le financement des PME

Proparco, qui a ouvert un bureau à l'automne 2025 à Cotonou, et NSIA Banque Bénin ont [signé](#) un accord de garanti de portefeuille ARIZ de 20 M EUR. Cet accord permettra à la banque d'octroyer des prêts garantis jusqu'à 50 % par Proparco, à des PME béninoises. Cet accord s'inscrit dans le cadre de l'initiative française Choose Africa de soutien à l'entrepreneuriat.

Burkina Faso

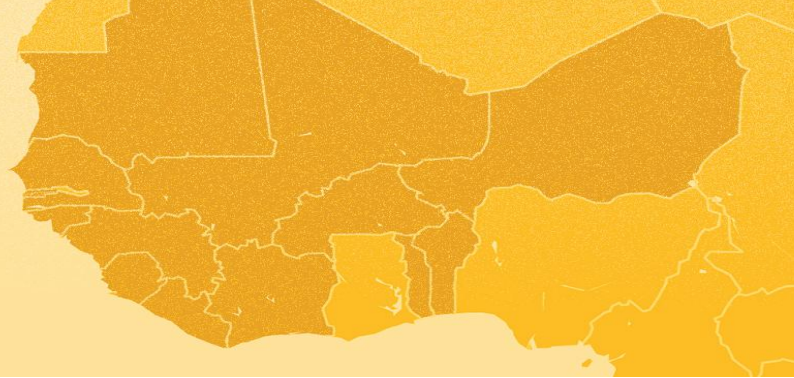
116,8 M USD de la BAfD pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD) [a approuvé](#) un financement total de 116,8 M USD en faveur du Burkina Faso pour la 2^e phase du Projet d'urgence pour le renforcement de la production agricole. Ce financement se

décompose en un prêt concessionnel de 67,5 M USD et un don de 12,1 M USD du Fonds africain de développement (FAD), ainsi qu'un prêt concessionnel de 37,2 M USD de la Facilité d'appui aux pays en transition (FAT), la contribution du gouvernement s'élevant à 7,2 M USD. S'appuyant sur les résultats de la phase 1 — lancée en juillet 2023 et au cours de laquelle la production céréalière nationale a atteint 6,1 M de tonnes en 2024-2025, en hausse de 18 % en g.a. —, cette phase 2 prévoit la distribution de 11 096 tonnes de semences améliorées et 120 415 tonnes d'engrais, la construction d'infrastructures de stockage (4 entrepôts de 15 000 tonnes et 5 magasins de 500 tonnes) l'acquisition de 30 camions et la création de 1 000 emplois, dans l'objectif d'atteindre l'autosuffisance céréalière d'ici 2030.

Décaissement de 33,2 M USD du FMI au titre de la 4^e revue FEC et approbation d'un nouvel accord FRD

Le 18 février 2026, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) [a achevé](#) la 4^e revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) de 48 mois approuvé le 21 septembre 2023, autorisant un décaissement de 24,1 M DTS (33,2 M USD), et portant le total des décaissements au titre de la FEC à 120,4 M DTS (165,8 M USD). Le Conseil a simultanément approuvé un nouvel accord au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) de 90,3 M DTS (124,3 M USD), qui s'étend jusqu'en septembre 2027. Il vise à renforcer la résilience budgétaire face aux chocs, à intégrer les considérations climatiques dans la gestion des finances publiques, à améliorer la performance des entreprises publiques dans les secteurs sensibles au climat et à catalyser des financements verts. La mise en œuvre du programme FEC est jugée globalement satisfaisante, en dépit de la non publication du rapport de diagnostic d'évaluation sur la gouvernance. Le déficit budgétaire 2025 (3,5 % du PIB) se situe en deçà de l'objectif du



programme de 4 % du PIB, soit un resserrement de 2,3 p.p. par rapport à 2024. La croissance du PIB réel est estimée à 5 % en 2025, avec une perspective de maintien dans la fourchette 4,5–5 % à moyen terme, sous réserve de l'amélioration attendue de la situation sécuritaire, et l'inflation moyenne est ressortie à -0,5 % en 2025.

Cap-Vert

100 M EUR d'investissements annoncé pour Boa Vista

Dans le cadre de sa visite sur l'île de Boa Vista, le Premier ministre [a annoncé](#) un volume d'investissements pouvant atteindre 100 M EUR, en vue de soutenir le développement de l'île. Cette enveloppe concernerait la modernisation de l'aéroport international Aristides Pereira pour un budget de 43 M EUR, le renforcement de la connectivité avec deux avions supplémentaires pour renforcer le transport inter-îles et deux nouveaux navires pour le fret passager, des travaux routiers dans la zone nord pour un investissement de 9 M EUR, ainsi que 40 M EUR consacrés au réseau d'eau et d'assainissement, ainsi qu'à la construction d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées.

Côte d'Ivoire

Digitalisation de la procédure d'exonération pour les équipements d'énergies renouvelables

Le Directeur général de l'Énergie [a lancé](#) officiellement, le 20 février 2026, la plateforme digitalisée de demande d'attestation d'exonération de la TVA, de la Taxe sur les Opérations Bancaires (TOB), ainsi que des droits et taxes de douane applicables aux équipements d'énergies renouvelables. Développée en collaboration avec le Guichet

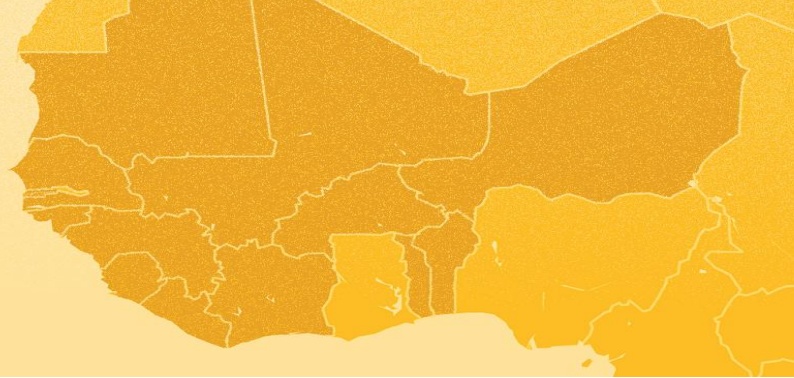
unique du Commerce extérieur (GUCE), la plateforme permet aux importateurs de soumettre leurs dossiers en ligne, d'en suivre l'instruction en temps réel et d'interagir de manière dématérialisée avec l'administration. Cette réforme vise à simplifier les procédures, réduire les délais de traitement, renforcer la transparence et la traçabilité, et sécuriser l'instruction des dossiers.

Don de 8,8 M EUR du Japon pour l'entretien routier du Grand Abidjan

Le 20 février 2026, la Côte d'Ivoire et le Japon [ont signé](#) un accord de don d'un montant de 1,6 Md JPY (8,8 M EUR) destiné à financer le Projet d'amélioration des équipements d'entretien routier dans le Grand Abidjan. Mis en œuvre par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), ce financement vise à renforcer les capacités d'entretien du réseau routier du Grand Abidjan par l'acquisition de matériels modernes et à la fourniture de services spécialisés. Cette annonce fait suite à la [publication](#) en décembre 2025 par la JICA du rapport d'étude de préparatoire du projet, mentionnant également la mise en place d'une assistance technique visant à renforcer les capacités d'exploitation et de maintenance de l'Agence de gestion des routes (AGEROUTE).

Vaalco opérateur à 60 % du champ offshore Kossipo

Le groupe américain Vaalco Energy [a annoncé](#), le 24 février 2026, avoir été officiellement confirmé comme opérateur du champ pétrolier offshore Kossipo, situé sur le bloc CI-40 en Côte d'Ivoire, avec une participation de 60 %, aux côtés de la société nationale Petroci (40 %). Découvert en 2002, puis réévalué en 2019, le champ affiche des ressources estimées à environ 293 M barils. La prise de contrôle opérationnelle par Vaalco s'inscrit dans une stratégie qui devrait aboutir à un plan de développement du champ attendu au second semestre 2026.



Gambie

Lancement du comité consultatif pour moderniser les systèmes de paiement

Le 23 février 2026, la Banque centrale de Gambie (CBG) a officiellement [lancé](#) les activités du Comité consultatif des systèmes de paiement. Ce comité a pour mandat de conseiller la banque centrale en matière de réglementation, de supervision et de développement des infrastructures de paiement. Les progrès réalisés en termes de modernisation des infrastructures de paiement ont été également mis en avant. Le gouverneur de la CBG a relevé en particulier la mise à niveau du système de règlement brut en temps réel (RTGS) et le renforcement de la chambre de compensation automatisée. Le commissaire général de l'Autorité fiscale de Gambie (GRA) a quant à lui souligné que la numérisation et les systèmes bancaires ont permis à la GRA d'accroître ses recettes annuelles d'environ 5 à 6 Md GMD (27,2 à 32,6 M EUR) sans augmenter les taux d'imposition, mais en contribuant à l'élargissement de l'assiette fiscale et à la réduction des pertes.

Guinée

Signature d'un accord de financement de 26 M USD pour l'interconnexion électrique avec le Mali

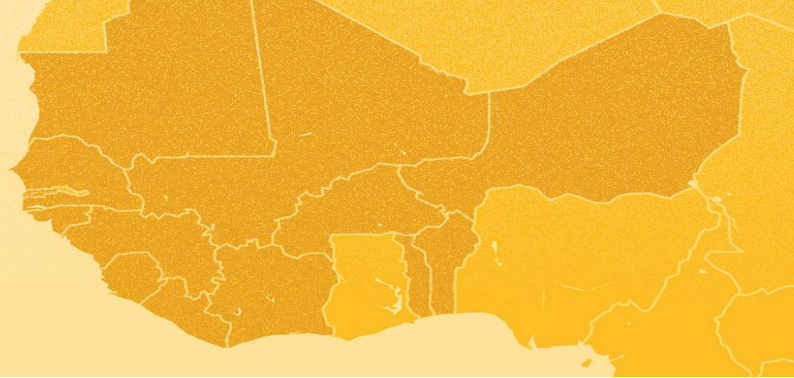
Le 20 février 2026, la Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget [a signé](#) un accord de financement avec le Responsable pays de la Banque africaine de développement (BAfD) en Guinée. Cet accord porte notamment sur financement additionnel d'un montant total de 26,1 M USD (dont un prêt de 22,3 M USD et un don de 3,8 M USD) de la BAfD pour la poursuite de la mise en œuvre du projet d'interconnexion électrique 225 kV avec le Mali. Les nouvelles ressources allouées permettront de renforcer

l'accès à l'électricité, à travers entre autres la réalisation de 37 500 nouveaux branchements électriques et un appui institutionnel à un appui institutionnel aux structures clés du secteur comme Électricité de Guinée (EDG) et l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Electricité et de l'Eau (AREE). A noter que le projet est cofinancé par l'Union européenne, la Banque mondiale, la Banque Européenne d'Investissement et la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO. Ce nouveau financement porte le coût total du projet à 372 M USD.

Guinée-Bissau

Accord au niveau des services sur la 9^e et 10^e revue au titre de la FEC

Le 16 février 2026, les services du FMI [ont annoncé](#) la conclusion d'un accord sur les 9^e et 10^e revues de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), approuvé le 30 janvier 2023, pour un montant initial de 28,4 M DTS (37,3 M USD), puis augmenté à 39,8 M DTS (57,7 M USD) le 29 novembre 2023. Cet accord, subordonné à la mise en œuvre d'actions préalables et à l'approbation du Conseil d'administration, permettrait un décaissement de 2,4 M DTS (3,3 M USD), portant le total des décaissements à 37,4 M DTS (51,6 M USD) au titre de l'accord. La mise en œuvre du programme a été perturbée par la prise de pouvoir militaire de novembre 2025, qui a accru les contraintes de financement ; le gouvernement de transition a néanmoins réaffirmé son engagement en faveur des objectifs du programme et mis en œuvre des mesures correctives. La croissance du PIB réel est estimée à 5,5 % en 2025, l'inflation moyenne à 0,9 %, et la dette publique à 74,3 % du PIB. L'accord prévoit également une prorogation du programme de 5 mois, jusqu'au 29 décembre 2026.



Libéria

Création de la Liberia Corporation for Strategic Investment

Le 13 février 2026, le président Joseph Boakai [a signé](#) un décret instituant la Société libérienne d'investissement stratégique (LSCI – Liberia Corporation for Strategic Investment), une coentreprise entre l'État libérien et le groupe panafricain Afriland First Holding, destinée à servir d'instrument principal de mise en œuvre des initiatives nationales de développement stratégique. La structure actionnariale retenue attribue 80 % du capital au gouvernement libérien, dont 60 % répartis à parts égales entre les 15 comtés du pays (4 % par comté) et 20 % conservés par le gouvernement central, les 20 % restants revenant à Afriland First Holding, avec un minimum de 10 % qui sera ouvert à la participation publique et institutionnelle. Le mandat de la LSCI couvre entre autres la mobilisation de ressources financières et techniques, le développement de micro-structures rurales, la promotion de l'autosuffisance agricole, la réhabilitation d'infrastructures publiques et la transformation numérique. Placée sous la supervision du ministre d'État sans portefeuille, la LSCI bénéficie d'exonérations fiscales et douanières prévues par l'accord de partenariat. Le décret est valable un an, délai durant lequel le gouvernement engagera la procédure de ratification législative pour conférer à la LSCI un statut permanent.

Mali

Renouvellement du permis d'exploitation de Barrick sur la mine d'or de Loulo

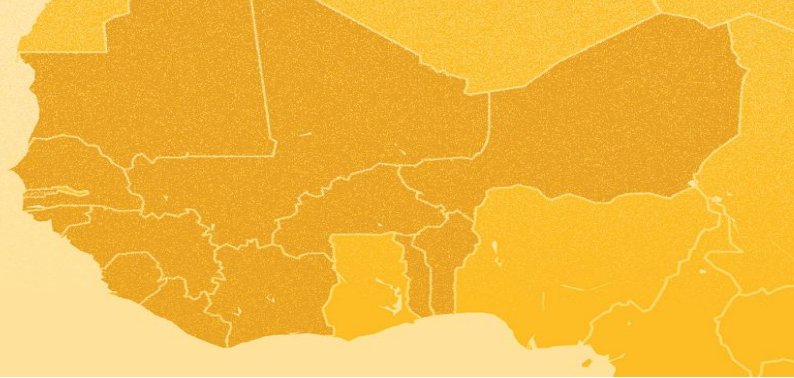
Le 13 février 2026, le Conseil des ministres [a approuvé](#) le renouvellement pour 10 ans du permis d'exploitation de la mine d'or de Loulo,

transféré à SOMILO SA (Société des mines de Loulo), filiale locale du groupe canadien Barrick, détenue à 80 % par ce dernier et à 20 % par l'État malien. Situé dans la région de Kayes au sud-est du pays, le complexe de Loulo-Gouinkoto constitue l'un des principaux actifs aurifères du Mali, où l'or représente 80 % des exportations (FMI). Le périmètre, initialement limité à 48 km², a été élargi à 261,2 km². L'étude de faisabilité menée par Barrick identifie des réserves économiquement exploitables sur 6 ans pour les mines à ciel ouvert et 16 ans pour les mines souterraines, avec une production annuelle brute estimée à 420,9 K onces (11,9 tonnes) d'or. Ce renouvellement intervient après une période de tensions liées à l'application du Code minier révisé de 2023, un accord conclu fin 2025 entre les deux parties ayant permis la reprise des activités dès décembre. Ainsi, en 2025, Barrick [a déclaré](#) une production totale de 29 000 onces d'or (0,8 tonne) sur le complexe de Loulo-Gouinkoto. Pour 2026, le groupe anticipe en revanche une nette remontée de l'activité, avec une production attribuable comprise entre 260 000 et 290 000 onces d'or (7,4 à 8,2 tonnes).

Niger

Accord au niveau des services sur la 8^e revue de la FEC et la 4^e revue de la FRD

Le 18 février 2026, les services du FMI [ont annoncé](#) la conclusion d'un accord sur la 8^e revue du programme au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et la 4^e revue au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), dont l'approbation par le Conseil d'administration est attendue en mars 2026. L'approbation de la revue FEC permettrait un décaissement de 43,8 M DTS (61 M USD) et celui de la revue FRD un décaissement de 21,7 M DTS (30 M USD). La mise en œuvre du programme est jugée globalement satisfaisante au regard des objectifs de fin juin et fin septembre 2025. La croissance du PIB réel est projetée à 6,9 % en



2025 et 6,7 % en 2026, tandis que les prix à la consommation ont reculé de 4,6 % en 2025 sous l'effet d'une récolte favorable. Le déficit budgétaire pour 2025 devrait rester en ligne avec les objectifs du programme et devrait s'élargir à 3,7 % du PIB en 2026, en raison de besoins de dépenses accrus liés aux chocs climatiques. Les autorités ont réaffirmé leur engagement en faveur des réformes structurelles, notamment le déploiement du compte unique du Trésor, la réintégration des comités d'arbitrage et de régulation pour les marchés publics et les réformes de gestion des finances publiques et de lutte contre la corruption.

Sénégal

L'Etat lance son 1^{er} emprunt obligataire de l'année d'un montant de 305 M EUR

Le 26 février 2026, la SGI Invictus Capital [a annoncé](#), en sa qualité d'arrangeur et chef de file, le lancement d'un emprunt obligataire par Appel public à l'épargne (APE) de l'Etat du Sénégal d'un montant cible de 200 Md FCFA (304,9 M EUR). L'opération vise à financer le budget 2026 et à soutenir les priorités économiques et sociales du pays. L'APE, prévu du 26 février au 19 mars 2026, est structuré en quatre tranches, avec des maturités de 3 ans, 5 ans, 7 ans et 10 ans et des taux d'intérêt respectifs de 6,4 %, 6,6 %, 6,75 % et 6,95 %. Dans le cadre de la stratégie de financement 2026, le Sénégal a prévu 4 opérations du genre pour un montant global de 1 200 Md FCFA (1,8 Md EUR). Pour rappel, en 2025, les APE avaient permis de mobiliser 1 790 Md FCFA (2,7 Md EUR), soit 31% du besoin de financement de l'année.

Le déficit commercial recule de 59 % en 2025

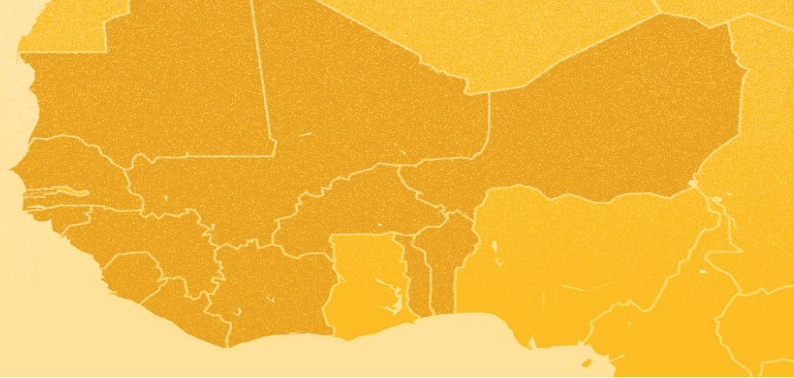
Selon les données publiées par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), le déficit commercial du Sénégal s'est

fortement [réduit](#) en 2025, s'établissant à 1 343,9 Md FCFA (2 Md EUR), soit une baisse de 58,7 % par rapport à 2024. Ce résultat s'explique principalement par le dynamisme des exportations sénégalaises, soutenue par la montée en puissance du secteur des hydrocarbures. Les ventes à l'étranger ont ainsi progressé de 51,8% pour atteindre 5 935,2 Md FCFA (9 Md EUR) en 2025, portées par le pétrole et gaz (+99,3% à 2 504,5 Md FCFA, soit 3,8 Md EUR), ainsi que l'or (+66,2% à 978 Md FCFA, soit 1,5 Md EUR). Quant aux importations, elles ont enregistré une hausse modérée de 1,6% en 2025, s'élevant à 7 279,1 Md FCFA (11,1 Md EUR). En 2025, les principaux clients du Sénégal sont le Mali (15,7 %), la Suisse (10,9 %) et les Pays-Bas (9 %) tandis que ses principaux fournisseurs sont la Chine (13,6 %), la France (9,3 %) et le Nigéria (7,7 %).

Sierra Leone

Inflation en hausse à 6,4 % en g.a. en janvier 2026

Selon Statistics Sierra Leone, l'inflation dans le pays en janvier 2026 [s'est établie](#) à 6,4 % en glissement annuel (g.a), après 4,4 % le mois précédent. Ce niveau d'inflation est porté principalement par la hausse des prix des catégories "Logement, eau, électricité, gaz et autres carburants" (+25,4 % en g.a), "Vêtements et chaussures" (+9,4 % en g.a), "Restaurants et hôtels" (+11,6 % en g.a) et "Transports" (+7,0 % en g.a). Par région, les variations sont assez hétérogènes, le Nord a enregistré l'inflation en g.a la plus forte (+16,4 % en g.a) tandis que le Sud a enregistré la plus faible (+0,6 % en g.a).



Togo

Croissance économique de 6,3% au 3^e trimestre 2025

Selon les [comptes nationaux du troisième trimestre 2025](#), publiés par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), le taux de croissance du PIB réel en glissement annuel (g.a) s'est établi 6,3 %, en léger ralentissement par rapport au trimestre précédent (+7,1 %). Tous les secteurs ont contribué à la croissance, notamment le secteur tertiaire avec 2,3 points de pourcentage (p.p), le secteur secondaire avec 2 p.p et le secteur primaire avec 1,1 p.p. A noter également la contribution de 0,9 p.p des impôts nets de subventions sur les produits (INSP). Par ailleurs, le secteur secondaire a enregistré la croissance la plus importante au 3^e trimestre 2025 avec +9,1 % en g.a, portée principalement par les branches "fabrication de matériaux de construction" (+56,5 % en g.a) et "fabrication de textiles et articles d'habillement" (+ 43 % en g.a). Il est suivi par le secteur tertiaire avec une progression de 4,9 % en g.a, tirée principalement par les branches "santé humaine et action sociale" (+31,2 % en g.a) et "transport et entreposage" (+18,6 % en g.a). Enfin, le secteur primaire affiche une croissance de 4 % en g.a, grâce à la branche "agriculture, élevage, exploitation forestière" (+4,7 % en g.a).

Lancement d'un projet pour la résilience économique des jeunes et des femmes à Blitta

Le 20 février 2026, le projet "Renforcement de la société civile et création de perspectives économiques pour les jeunes et les femmes dans le contexte du changement climatique" [a été lancé officiellement](#) à Blitta dans la région Centrale. Financé à hauteur de 874,4 K EUR par Plan International Allemagne et le Ministère fédéral allemand de la Coopération

économique et du développement, le projet a pour objectif d'accompagner 679 jeunes de la préfecture de Blitta, notamment des filles et des jeunes en situation de handicap, dans le développement d'activités de production agricole (maraîchage, élevage, pisciculture), en phase avec les enjeux du changement climatique dans la zone. Selon le ministère chargé de l'Agriculture, [près de 70 % de la population togolaise est agricole](#).

Publications

Retrouvez ci-dessous les liens des dernières publications régionales des indicateurs de développement, et chiffres clés.

Chiffres clés	Indicateurs de développement
Bénin	Bénin
Burkina Faso	Burkina Faso
Cap-Vert	Cap-Vert
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
Gambie	Gambie
Guinée	Guinée
Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Libéria	Libéria
Mali	Mali
Mauritanie	Mauritanie
Niger	Niger
Sénégal	Sénégal
Sierra Leone	Sierra Leone
Togo	Togo

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)